



MAIRIE DE FORGES

## COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 21 AOÛT 2014

A 20 H 30

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 20H30. Conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est publique.

### L'ordre du jour est le suivant :

- ☞ Approbation du compte-rendu de séance, du 20 Juin 2014.
- ☞ Prix du repas à la cantine scolaire
- ☞ Création de poste
- ☞ Contrat d'apprentissage
- ☞ Désignation Référents tempête
- ☞ Exonération de la taxe d'aménagement
- ☞ Motion de soutien à l'AMF
- ☞ Travaux en cours
- ☞ Questions diverses

### **Approbation du compte-rendu de séance, du 20 Juin 2014.**

### **Prix du repas à la cantine scolaire**

Madame le Maire de la Commune de Forges rappelle qu'il convient de procéder à la revalorisation des tarifs des repas au restaurant scolaire municipal, pour la période 2014-2015, à compter du **1<sup>er</sup> Septembre 2014**, comme ci-proposé :

Public concerné	Année 2013-2014	Année 2014-2015	Augmentation
Enfants	2,05 Euros	2,10 Euros	0,05 Euros
Adultes	3,90 Euros	4,00 Euros	0,10 Euros
Personnel Communal	2,55 Euros	2,60 Euros	0,05 Euros
Bambins d'Aunis (enfants/adultes)	2,00 Euros	2,10 Euros	0,10 Euros

.../...

### **Création de poste**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de créer un poste afin de pourvoir au remplacement du personnel du service école/cantine et subvenir à la charge de travail supplémentaire engendrée par la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires. Le Conseil Municipal accepte la création d'un poste à raison de 20 heures par semaine. Il convient donc d'adopter le nouveau tableau des effectifs.

Madame le Maire rappelle les différentes démarches effectuées ces dernières semaines : Recherche d'un emploi CAE, sollicitation de l'Association d'Aide à l'Emploi d'Aigrefeuille d'Aunis, offres reçues spontanément des habitants de la Commune. Après différents entretiens, Madame Nathalie VEDIE résidente à Forges est retenue pour ce poste. Une réunion avec l'ensemble de l'équipe est prévue le 29 Août prochain.

Monsieur Jean-Luc SAUNIER rappelle une entrevue qu'il a eue avec Monsieur François GIRARD, Maire de Chambon sur le projet d'embauche d'un animateur de « développement durable ». L'idée certes intéressante devrait être Communautaire. Affaire à suivre.

### **Contrat d'apprentissage**

Monsieur Gilbert BERNARD informe le Conseil Municipal de la demande d'un jeune homme de La Commune pour effectuer un contrat d'apprentissage, afin d'obtenir un CAP de maintenance en bâtiments publics, la partie théorique étant dispensée au CFA de La Rochelle. Le coût pour la Commune serait de 8.000 € à 9.000 €. Après discussion, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette requête estimant que les Agents du service technique n'ont pas de tâche régulière dans l'entretien des bâtiments communaux.

Madame le Maire s'engage à présenter cette demande auprès des Communes d'Aigrefeuille d'Aunis, de Surgères et auprès de la CDC Aunis Sud.

### **Désignation Référents tempête**

L'AMF et l'ERDF souhaitent que 2 Elus Municipaux soient désignés comme « référents tempête ». Le Conseil Municipal nomme Messieurs BARITEAU Philippe et BERNARD Gilbert.

### **Exonération de la taxe d'aménagement**

Madame le Maire rappelle que la Loi de Finances pour 2014 a complété la liste des exonérations facultatives. Le Conseil Municipal décide d'exonérer de la Taxe d'aménagement les abris de Jardin soumis à déclaration préalable à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2015.

### **Motion de soutien à l'AMF**

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du 12 Juin 2014, émanant de l'AMF, pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse importante des dotations de l'Etat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de voter cette motion de soutien.

.../...

### **Travaux en cours**

1. Impasse des Drapiers : Il convient d'intégrer cette voie dans le domaine public de la Commune, au vu de son utilisation.
2. Monsieur Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint, informe le Conseil Municipal que le Syndicat Départemental de la Voirie va effectuer les travaux de reprise de la rue du Stade au 15 Septembre. La voie sera fermée à la circulation pendant 3 semaines.

### **Questions diverses**

1. Madame le Maire rappelle que les élections sénatoriales se dérouleront le 28 Septembre prochain. Une rencontre avec les candidats PS a eu lieu le 29 Juillet, une autre avec les candidats UMP est prévue le 3 Septembre.
2. A la demande du Trésor Public, il convient de délibérer sur le contenu exact des dépenses autorisées au compte « fêtes et cérémonies ».
3. Monsieur Cédric LUCAS fait le compte-rendu des festivités du 14 Juillet dernier organisées par l'USF Vétérans : Repas et Feu d'artifice offert par la Commune ainsi que la retransmission de la finale de la coupe du monde de football.
4. Messieurs Philippe BARITEAU et Cédric LUCAS ont rencontré Monsieur BARRERE de Ciré d'Aunis qui a pour projet l'organisation de jeux inter-villages sur plusieurs Communes. Forges a répondu favorablement à cette initiative. Une réunion avec l'ensemble des Associations de la Commune étant prévue en Septembre, ce projet leur sera transmis.
5. Un calendrier de réunions des différentes Commissions est fixé.
6. Une discussion est engagée sur le pôle gare de Surgères. Différents projets d'études vont être présentés en Septembre, au Conseil Communautaires. Une réunion est prévue début Octobre, concernant la station d'arrêt TER Le Thou-Aigrefeuille.
7. A la suite de l'installation des gens du voyage pendant plusieurs semaines autour du terrain des sports, Madame le Maire rappelle les éléments de la Loi. Madame le Maire souhaite qu'un débat soit prévu, lors d'un prochain Conseil Municipal, sur des dispositions éventuelles à envisager.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.**